

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGIA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS.

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 1<sup>er</sup> Août 1876.

## ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance Souveraine du 14 juillet dernier, M. le Baron de Solernou-Fernandez a été nommé chargé d'Affaires de S. A. S. près le Gouvernement de S. M. C. le Roi d'Espagne.

## NOUVELLES LOCALES.

A l'occasion de l'exposition agricole, horticole, maraîchère, industrielle, qui doit avoir lieu à Grasse du 9 au 16 octobre prochain, S. A. S. le Prince a accordé une médaille d'or pour être décernée par la Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes.

S. A. S. le Prince Héritaire est parti hier pour la Corse à bord de son yacht l'*Hirondelle*.

La distribution solennelle des prix des écoles communales aura lieu dans leur local accoutumé:

Pour les garçons, le lundi 7 août à 4 heures du soir; pour les filles, le mardi 8 août à 4 heures du soir.

Jeudi dernier, à sept heures du soir, le nommé Pesce Louis, ouvrier mineur, demeurant villa Noghès, et travaillant au rond-point situé sur le boulevard Charles III, au-dessous du Palais, a sauvé la vie au nommé Botasso Alexandre, âgé de douze ans, qui s'était imprudemment avancé dans la mer, bien que ne sachant pas nager, se serait noyé si cet ouvrier n'était pas venu à son secours.

Des félicitations ont été adressées au sieur Pesce, pour le dévouement dont il a fait preuve en cette occasion.

Autre acte de dévouement; lundi, un jeune homme, Louis Marchand, apprenti perruquier, était sur le point de se noyer, dans le port, à cent mètres environ de terre, lorsque Joseph Lefranc, âgé de 15 ans, vint aussitôt à son secours avec une chaloupe et parvint à le sauver. Joseph Lefranc est fils d'Etienne Lefranc, concierge au Palais.

M. Félix Lucas, fils de M. Eusèbe Lucas, chef d'orchestre de Monte-Carlo vient d'obtenir le prix de peinture au concours de l'école des beaux arts de Paris.

Le train 481, qui part de Nice pour Vintimille à 1 heures 45 du soir, a déraillé, samedi dernier, un peu avant d'arriver en gare de Monaco.

Ce léger incident n'a eu d'autre inconvénient que de procurer 30 minutes de retard au train, juste le temps nécessaire pour retirer du train le wagon avarié.

## Salubrité publique.

### II. (°)

L'existence de règlements de police concernant les vidanges est un indice de civilisation. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le récit des voyageurs qui ont parcouru les villes et les villages étrangers aux habitudes européennes.

Mais ces règlements qui existent maintenant partout où la civilisation est en progrès, ne se sont pas établis sans difficulté, car ils constituaient une innovation et comme une sorte d'ingérence des pouvoirs publics dans l'économie privée. On concevait l'État maître absolu dans le ressort du domaine public, mais on lui concédait, à regret, le droit de pénétrer dans l'intérieur domestique par voie de règlements ou d'injonctions. Cependant, il n'était pas douteux que l'État, dont une des principales fonctions est de veiller à la conservation matérielle de la société, puisât, dans cette obligation même, la faculté d'atteindre partout et de faire disparaître ce qui était contraire à l'intérêt général, de sorte qu'il pouvait et devait soumettre à son contrôle les divers procédés de vidange usités par les particuliers.

A l'appui de ces considérations, prenons, pour exemple, ce qui s'est passé en France, dans ce pays où l'habitant a toujours été jaloux de son indépendance privée.

Autrefois, il n'y avait pas de fosses d'aisance, la *tinette* ou le *baquet* en tenait lieu. Le premier édit, concernant cette matière, date de 1539. François I<sup>er</sup> y imposait; pour les habitants de Paris, l'obligation d'avoir, dans leurs maisons, des *fosses d'aisance*.

Malgré cet édit, les anciens errements persistaient, et nous en retrouvons la trace dans les plaisanteries, les anecdotes, et les critiques badines des auteurs comiques du XVII<sup>e</sup> siècle: Scarron, Molière, Le Sage, etc., nous en offrent de nombreux exemples. Qui ne se rappelle ce passage de l'*Etourdi*, de Molière:

TRAFALDIN voyant des masques devant sa maison :

«... Il est un peu trop tard pour enlever Clélie, Dispensez-l'en ce soir, elle vous en supplie; . . . . . Mais pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette.»

LÉANDRE :

« Fi ! cela sent mauvais, et je suis tout gâté.

(°) Voir le numéro précédent

Il fallait bien se débarrasser, d'une manière quelconque, de l'hôte incommode logé dans la *tinette*, et on trouvait très-expédient de le jeter dans la rue par la porte et souvent par la fenêtre, autrement, à défaut des fosses d'aisance, qu'en eut-on fait ?

On sait que les épidémies faisaient alors, dans les villes, des ravages effroyables, sous l'influence des miasmes pestilentiels engendrés par ces amas de malpropreté, contre lesquels le gouvernement multiplie, presque en vain, ses ordonnances de police. Pour que celles-ci fussent efficaces, il fallait les accompagner de sanctions pécuniaires considérables. Ainsi une ordonnance de police de 1759 punit d'une amende de 300 livres (300 livres en 1759 valent plus de 600 aujourd'hui) le dépôt de ces sortes d'ordures sur la voie publique.

Les particuliers qui possédaient des fosses d'aisance n'étaient pas eux-mêmes exempts d'embarras, car lorsqu'on vidait la fosse, on ne savait où mettre les vidanges. Au lieu de venir en aide aux habitants, les ordonnances multipliaient, au contraire, les obstacles. Il ne faut pas s'en étonner. On ne connaissait guère, dans les siècles derniers, privés des lumières qui nous ont donné les progrès récents des sciences physiques et surtout de la chimie, étudiées dans leurs applications à l'industrie et à l'agriculture, le parti qu'on pouvait tirer comme engrais des boues des villes et des vidanges. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le code de police de 1767: « Les règlements de la ville de Paris défendent d'employer le fumier de pourceaux pour y semer ou planter aucune chose dépendante du jardinage, et encore moins des vidanges de privés, qui ne peuvent être même transportées sur les terres labourables qu'en vertu de permission de justice, ce qui ne s'accorde qu'après que les matières ont reposé pendant des temps suffisants dans les fosses publiques, (3 ans) à charge de ne les transporter que pendant l'hiver, pour être mises sur les terres destinées à y semer de l'escourgeon ou de l'avoine. »

Cependant les règlements se succèdent sans interruption et, l'industrie privée venant en aide à l'autorité, on est parvenu à posséder un système de vidange plus ou moins perfectionné, mais suffisant pour obvier aux inconvénients des anciens usages.

Les nouveaux systèmes de vidange varient suivant la situation des villes et les nécessités de l'hygiène locale.

En France, l'emploi des fosses d'aisance s'est généralisé; on citerait à peine quelques villes peu importantes du Midi qui ne l'ont pas encore adopté.

A Bruxelles, à Vienne, les fosses sont en communication directe avec les égouts; à Londres ce système est encore appliqué d'une manière plus complète, car il n'y a pas de fosses; la distribution de l'eau dans les maisons a fait adopter, dans presque toutes les habitations, l'usage des waters-closets qui aboutissent aux égouts: une sorte de drainage est établi dans chaque maison et les matières fécales, comme les eaux ménagères, sont entraînées à la Tamise par les écoulements d'eaux abondants au moyen de robinets établis dans chaque logement. Nous n'avons

pas à juger ces systèmes d'absorption par les cours d'eaux qui arrosent les grandes villes, mais ils ne nous paraissent pas exempts de critique. A la bouche des égoûts se forme une vase corrompue qui, à l'époque des basses eaux et des fortes chaleurs, laisse échapper des exhalaisons malsaines et nauséabondes. L'expérience en a été faite à Londres maintes fois, notamment en 1861 et en 1862.

On ne peut donc, à priori, prôner l'usage exclusif d'aucun système, l'opportunité de l'un ou de l'autre dépend de la situation et de l'aménagement des constructions, de la nature du sol, des conditions économiques de la cité, etc.

Pour la ville de Monaco quel est le système préférable ? Nous ne sommes pas compétent pour l'indiquer, l'administration a seule les lumières et l'autorité nécessaire pour déterminer un choix et pour l'imposer. Mais ce qui ressort évidemment des considérations sommaires que nous venons de présenter, c'est la condamnation de l'usage des *tinettes* tel qu'il fonctionne actuellement. Elles ont été supprimées partout, et partout les conséquences de cette suppression ont été vivement appréciées.

Lorsqu'un système de vidange a été adopté par l'autorité et a fait l'objet d'une réglementation générale, il n'est pas loisible à chacun de s'y soustraire. C'est un point reconnu par la doctrine et la jurisprudence de tous les États civilisés. En France, l'autorité municipale est armée du droit de prescrire aux habitants de pourvoir leurs maisons de fosses d'aisance. Une jurisprudence constante va plus loin encore, elle autorise le maire à contrôler l'établissement de ces fosses pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de l'hygiène publique.

On voit donc, par ces exemples, que les habitudes ou les convenances des particuliers doivent céder devant les prescriptions d'une réglementation publique avec lesquelles elles seraient en désaccord. Les populations les plus jalouses et les plus fières de leur indépendance privée ont reconnu la nécessité de se soumettre à ces règlements dictés et imposés par de hautes raisons d'intérêt général.

Les étoiles filantes commencent leurs chutes depuis quelques jours, généralement de onze heures du soir à une heure du matin. Dans deux ou trois semaines, la pluie de ces météorites sera dans toute son intensité annuelle.

Voici les indications de M. Mathieu (de la Drôme), pour le mois d'août :

Du 1<sup>er</sup> au 5, continuation de la période pluvieuse et venteuse du 28 juillet. Orages violents dans la zone du Sud-Est. Grêle dans la région alpestre.

Du 5 au 12, chaleurs. Orages successifs dans le cours de cette période; violents dans les pays montagneux, notamment dans les régions alpestres, du Puy-de-Dôme, des Cévennes et des Pyrénées.

Brises diurnes sur l'Océan et nocturnes sur la Méditerranée vers le 14.

Chaleurs accablantes du 12 au 19. Insolations en rase campagne. Orages dans la région de l'Ouest et celles du Sud-Est.

Pluies « torrentielles » à la nouvelle lune qui commencera le 19 et finira le 26. Bourrasques sur toutes nos côtes pendant le cours de cette grave période. Rafales dans les pays de montagne.

Sinistres à redouter, notamment sur le littoral du Languedoc, de la Provence, du comté de Nice, ainsi que sur les côtes de la Ligurie.

Golfe de Lion bouleversé. Naufrages à appréhender sur les côtes de la Corse, de la Sardaigne. Littoral algérien très-agité, de même que les côtes orientales de la péninsule hispanique.

Pluies « également torrentielles » au premier quartier de la lune, qui commencera le 26 et finira le 3 septembre.

Naufrages à redouter sur nos côtes, tant au Nord qu'au Midi. Manche, mer du Nord très-agitée ainsi que l'Océan et la Méditerranée.

Etat sanitaire peu satisfaisant, par suite des variations de température, de la brusque transition de la chaleur à l'humidité.

## VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO.

### AVIS.

Plusieurs Français habitant la Principauté ont manifesté le désir d'être fixés sur certaines attributions du Vice-Consul de France à Monaco.

Le Vice-Consul a l'honneur de les informer que tous les actes concernant des Français ou passés entre Français sont de sa compétence, principalement lorsque ces actes doivent faire foi ou sont exécutoires en France, savoir :

*Actes de l'Etat civil*: Naissances, mariages, décès, etc., etc.

*Actes Notariés*: Procurations, contrats, testaments, actes de notoriété, procès-verbaux quelconques, etc., etc.

*Actes de navigation*: Concernant les navires sous pavillon français.

*Actes administratifs*: Passe-ports, certificats de nationalité, certificats de vie pour pensions sur l'Etat, pensions militaires et autres, légalisation de signatures, etc., etc.

*Actes divers*: Déclarations et certificats quelconques, recouvrements de créances, de successions et sommes quelconques, actes constatant une remise de pièces, etc., etc.

Ces mêmes actes passés devant les autorités locales ou les notaires du pays doivent être légalisés par ce Vice-Consulat lorsqu'ils doivent faire foi ou être exécutoires devant les autorités françaises.

Nous ajouterons que les français, dans leurs différends particuliers, peuvent se présenter volontairement en conciliation amiable devant leur Vice-Consul, pourvu que ces différends ne donnent pas lieu à l'intervention de l'autorité locale.

Les bureaux du Vice-Consulat sont ouverts tous les jours de 9 h. à 11 h. et 1/2 du matin.

### Le Baron Bosio.

Nous ne voulons pas laisser passer le 29 juillet, anniversaire de la mort du baron Bosio, sans parler de ce sculpteur illustre, une des gloires de Monaco.

Le baron Bosio, (Jean-François-Joseph) naquit le 19 mars 1768 à Monaco, où son père exerçait la profession de serrurier. Ayant, dès son enfance, un goût prononcé pour les beaux-arts et en particulier pour les arts plastiques, le jeune Bosio vint de bonne heure à Paris étudier sous la direction de Pajon, sculpteur aujourd'hui complètement oublié, mais qui n'était pas sans mérite. Tout en étudiant la sculpture il s'adonnait aussi, mais avec moins de succès à la peinture.

A 19 ans il quitta Paris et se rendit en Italie, la terre classique des modèles. Il parcourut successivement Rome, Florence, Sienne, Parme, Venise, Gênes, laissant partout des témoignages de son double talent de sculpteur et de peintre. Pendant les 17 ans qu'il passa en Italie il produisit un nombre d'ouvrages considérable; ainsi, pour le seul marquis Bevilacqua, il modela vingt statues en plâtre, pour être exécutées en pierre sous la direction du maître de Canova.

Ses préférences pour la sculpture et la réputation qu'elle lui valut lui firent abandonner la peinture, et, c'est comme sculpteur qu'il rentra à Paris vers 1808, à l'apogée de la puissance de Napoléon.

Son début au salon furent: *Un amour lançant des traits et s'envolant*, modèle en plâtre reproduit en marbre au salon de 1812 et *L'Amour séduisant l'innocence* qui parut au salon de 1810. Ces deux chefs-d'œuvre le placèrent immédiatement parmi les sculpteurs les plus remarquables de l'époque.

A partir de ce moment les commandes lui arrivent en grande quantité. Il fut chargé de faire le buste de l'empereur, celui de l'impératrice et de la reine Hortense et ceux des personnages les plus illustres d'alors. Dans ce genre, la finesse, l'esprit et la distinction de son talent défiait toute rivalité.

De 1810 à l'époque de sa mort il ne s'est guère exécuté de grands travaux de sculpture où il n'ait marqué sa place.

On lui doit *l'Hercule combattant Achélous*, bronze placé aux Tuileries, et qui a dû disparaître dans l'incendie de ce palais en 1871; *l'Aristée, dieu des jardins*, qu'on voit dans un escalier de l'aile orientale du Louvre; *la Statue équestre de Louis XIV*, sur la place des Victoires; *le duc d'Enghien*, de la chapelle de Vincennes; *le Monthyon*, de l'Hôtel-Dieu; la charmante statue en argent d'*Henri IV*, au Louvre; *la France et la Fidélité* du monument de Mallesherbes, au Palais de Justice; *le Louis XVI et l'Ange* de la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou; *le Quadriga* qui a remplacé les chevaux de Venise, sur l'Arc de Triomphe du Carrousel et vingt bas reliefs de la colonne Vendôme.

Mais ce n'est là qu'une partie de ses œuvres; son ciseau infatigable et fécond en produisit un nombre beaucoup plus grand que nous trouvons soit à l'étranger, soit dans les résidences royales, soit dans des galeries particulières.

Une de ses dernières et plus belles productions est la statue colossale de Napoléon pour la colonne de Boulogne-sur-Mer.

C'est au salon de 1844 qu'il exposa pour la dernière fois. Son groupe: *l'Histoire et les Arts consacrant les gloires de la France*, n'offre plus les brillantes qualités auxquelles nous avions accoutumé sa jeunesse et son âge mûr. Du reste il était âgé de 76 ans, et, comme les plus illustres, il subissait les lois de la vieillesse, son talent avait cependant conservé assez de vigueur pour le maintenir parmi les maîtres; ce fut encore à son ciseau que le gouvernement français confia l'exécution d'un bas-relief immense représentant le *Mariage de Louis-Philippe à Palerme*; mais la mort vint le frapper au milieu de ces travaux, et le 29 juillet 1845 il s'éteignit à l'âge de 77 ans.

Le caractère particulier du talent de Bosio est le soin des détails, le goût des ajustements, l'esprit, la naïveté, la finesse et la grâce; avec un peu plus d'ampleur dans le style et d'originalité dans l'invention, il eût mérité une place parmi les grands maîtres de l'art.

Il fut l'objet des faveurs de tous les gouvernements qui se sont succédés en France durant sa carrière.

Napoléon le décora en 1815 et confirma sa nomination à la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Louis XVIII le nomma officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de St-Michel. Charles X le fit Baron et le nomma son premier sculpteur avec une pension de 4,000 fr. Le gouvernement de Louis-Philippe lui confia d'importants travaux. Il était professeur et recteur de l'académie des Beaux-Arts, membre de plusieurs académies, etc. C'est un des hommes qui ont le plus honoré l'art et leur pays.

Monaco, la ville natale de Bosio, ne possède aucune de ses œuvres originales; mais à leur défaut il serait à désirer que notre musée possédât les surmoulages de ses plus belles statues et de ses bas-reliefs les plus estimés.

### On lit dans le Daily-News:

Un sport très-curieux tend à devenir à la mode dans nos contrées. L'usage des cormorans dressés pour la pêche a été en faveur pendant des siècles en Chine, où l'on élève ces oiseaux avec beaucoup de soin pour leur apprendre à abandonner à leur maître le produit intact de leur pêche. Du Céleste Empire et d'autres pays orientaux cet usage a été introduit en Angleterre.

La pêche au cormoran rappelle, dans une certaine mesure, la chasse au vol d'autrefois, avec cette différence que les hauts faits des éperviers et des faucons avaient pour théâtre l'espace, tandis que les prouesses des cormorans ont pour milieu la mer. Munis d'un anneau placé autour de leur cou pour les empêcher d'avaler leur butin, (avec des oiseaux bien dressés, cette précaution est inutile,) les cormorans plongent dans l'eau à un signal donné, et il est rare qu'ils remontent à la surface sans rapporter une proie vivante. Leurs larges pieds palmés, leur corps grêle, en forme de quille de navire, font qu'ils nagent et plongent admirablement. Parfois ils se servent, comme d'un instrument de propulsion plus puissant, de leurs ailes courtes et épaisses. Ils sont si prompts et leur plongeon est si rapide que le poisson le plus agile ne saurait leur échapper. S'ils ont saisi leur proie autrement que par la tête, ils reviennent à la surface, jettent en l'air le poisson capturé, puis, au moment où ce poisson retombe la tête en avant, ils le happent avec beaucoup d'adresse.

Le spectacle offert par un certain nombre de cormorans ainsi occupés et rapportant régulièrement la pêche qu'ils ont faite est des plus intéressants. Ils peuvent continuer cette pêche plusieurs heures durant, avec de rares intervalles de repos, si on leur donne, de temps à autre, une poignée de fretin à titre d'encouragement.

Les loutres sont susceptibles d'être dressées de la même manière, et si ce système de pêche devenait général il nécessiterait la révision de certains actes du Parlement. D'après la loi sur la pêche du saumon, par exemple, tout engin servant à la capture de ce poisson est soumis à un droit. Il est donc possible que nos légistes se trouvent appelés à décider si le cormoran doit être classé parmi les « engins » lorsqu'il est employé à poursuivre le saumon, tandis qu'il n'est, en temps ordinaire, qu'un oiseau aquatique de l'ordre des palmipèdes.

A vrai dire, très peu de sports de ce genre sont à l'abri d'objections qui, jusqu'à présent, n'ont pas été produites contre la pêche au cormoran. Les cormorans ne se nourrissent que de poisson, et il n'est pas plus cruel de les laisser pêcher eux-mêmes leur nourriture en présence de spectateurs émerveillés que de s'emparer du poisson à l'aide de filets. Ce passe-temps est même plus humain que l'ancienne fauconnerie: en effet, les êtres dont le cormoran fait ses délices ont bien moins de sensibilité que les victimes emplumées de l'épervier. Il n'est même pas probable que les poissons éprouvent la moindre dou-

leur pendant leur ignominieuse descente, la tête la première, dans le large bec de leur ennemi.

Cette dernière supposition nous paraît un peu légèrement aventurée, mais, faute de renseignements ayant une valeur quelconque, nous n'y contredirons pas; notre but est de rappeler que déjà, l'année dernière, des parties de pêche au cormoran ont été organisées à Monte Carlo et couronnées d'un plein succès. Nul doute que, pendant la saison prochaine, cette nouvelle variété de sport ne devienne l'un des divertissements les plus goûtés de notre colonie étrangère.

J.-B. LAN.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**Toulon.** — On annonce le retour à Toulon, d'ici quinze jours, de la division de l'escadre détachée dans le Levant, depuis les événements de Salonique. Cette division, aussitôt ravitaillée, et après avoir fait ses rechanges, doit immédiatement rallier le pavillon du vice-amiral Roze sur les côtes d'Afrique.

**Grasse.** — On lit dans le Commerce.

Nos fabriques de conserves ont commencé à recevoir des tomates.

La récolte paraît devoir en être médiocre, les brouillards de ces dernières semaines ayant porté un coup sensible aux cultures maraîchères et aux arbres fruitiers dont le produit est réellement nul cette année.

**Cannes.** — M<sup>r</sup> Terris, dit le Courrier, le nouvel évêque de Fréjus est passé ici le 25 pour aller présider la distribution des prix au grand séminaire de Grasse.

Notre musique municipale est montée à Grasse par le même train pour faire à Monseigneur, à son arrivée, une réception digne de lui.

M<sup>r</sup> Terris est redescendu à Cannes le 28, par le train de 6 heures, et a fait sa première visite pastorale à la ville de Cannes.

Il est descendu en face d'un reposoir construit, pour la circonstance, devant le splendide-Hôtel sur lequel se tenait M. le Maire et ses deux adjoints, entouré de toutes les autorités.

M. le Maire a prononcé un discours de bienvenue.

Sa Grandeur l'a remercié de ses bonnes paroles et de l'accueil que lui faisaient les habitants de la ville de Cannes, sur la bienveillance desquels il compte pour remplir les fonctions souvent difficiles de son ministère pastoral.

Le samedi 29, Sa Grandeur a donné la Confirmation. — Pendant la messe, les demoiselles congréganistes ont chanté plusieurs cantiques; M. Salomone les accompagnait sur l'orgue.

A midi avait lieu un déjeuner officiel à la cure.

A quatre heures environ, Monseigneur est parti pour l'île St-Honorat; retourné à Cannes, le soir même, il a assisté à un Salut solennel à l'église Notre-Dame.

**Nice.** — M. Darcy, préfet des Alpes-Maritimes, qui était en congé, est rentré samedi dernier à Nice.

— La Société Centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes, donne, à Grasse, avec le concours des autorités de cette ville, une exposition départementale agricole horticole, maraîchère et industrielle et un concours agricole pour l'arrondissement de Grasse, sur la place du Cours, les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 octobre 1876.

Tous les agriculteurs, horticulteurs, jardiniers, industriels et manufacturiers appartenant au département des Alpes-Maritimes sont invités à prendre part à cette exposition.

Sont admis à l'exposition, les races ovine, bovine, chevaline, mulassière, asine, animaux de basse-cour, les plantes d'agrément en fleurs, les plantes rares et précieuses (fleuries ou non fleuries), les fleurs coupées, les corbeilles de fleurs, les bouquets, les arbres fruitiers, arbres et arbustes d'agrément et d'ornementation, les fruits, légumes, les outils, instruments, machines, et objets d'art se rattachant à l'industrie horticole; les poteries communes et artistiques, les huiles, la parfumerie, les produits séricicoles, agricoles, forestiers, les vins, les liqueurs, les fruits confits, meubles de jardin, grilles en fer, taillanderie, coutellerie, etc., etc.; enfin tous les produits industriels et matières utiles à l'agriculture.

Pour être admis à exposer, les demandes doivent être adressées (franco) à la mairie de Grasse, et être parvenues avant le 1<sup>er</sup> septembre, terme de rigueur.

Il sera distribué à cette exposition aux exposants:

8 médailles d'or, 27 médailles d'argent et 43 médailles de bronze et pour plus de mille francs de primes.

La Société industrielle et artistique de Monaco expo-

sera ses céramiques et ses liqueurs dans un superbe kiosque qu'elle fait construire à cette occasion.

L'exposition sera ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Le prix d'entrée sera ultérieurement fixé.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à Grasse à la mairie ou à M. Albin Marcy, commissaire général de l'exposition.

A Nice, à M. Guien, capitaine d'infanterie de marine en retraite, secrétaire de la société d'agriculture, Avenue de la Gare, 23.

**Gènes.** — Avant-hier dimanche ont eu lieu, au port de Gènes, des régates nationales organisées par la société ligurienne de sauvetage.

En cette occasion, les diverses compagnies des chemins de fer ont fait un rabais de 40 % sur leurs prix d'aller et retour.

Dans cette fête, le capitaine américain Boyton a fait l'expérience de son costume de sauvetage.

Le soir, au théâtre Carlo Felice, on a interprété la Messe de Requiem du maestro Verdi.

VARIÉTÉS.

Une visite à Berne.

Neuchâtel.

Ce matin, aux premières lueurs du jour, nous avons quitté le chalet du Lac et Bœnigen, escortés d'Ulrich, qui nous a guidés, cette fois, sans hésitation, jusqu'à la gare d'Interlaken, où il nous fallait aller chercher un convoi. Nous avons traversé la cité encore endormie. Ça et là, à la pension Fischer, ou à l'hôtel Victoria, une fenêtre s'entr'ouvrait pour livrer passage à la figure d'un garçon de salle ou d'une zimmermädchen (camériste) qui regardait le ciel en se frottant les yeux et qui semblait s'assurer si la Yunfrau était visible. Ce n'est guère dans ces demeures somptueuses et mondaines que l'on entend, à trois heures du matin, la cloche d'appel pour les amants de l'aurore, ou le pas retentissant des guides et des ascensionnistes armés en guerre!

De ce lieu fameux où j'ai passé, en courant, à cinq heures du matin, je ne puis rien vous dire de plus. Du reste, vous devez le connaître comme tout le monde. Sauf le caractère particulier du paysage et les avantages d'une situation qui est le point central d'excursions magnifiques, Interlaken diffère peu de Baden, de Vichy, de Luchon, de tout autre endroit où le pouvoir de la mode fera sortir de terre de belles hôtelleries, des casinos, des cafés brillants et des magasins aux riches devantures.

Mais déjà nous avons grimpé sur l'impériale des wagons du Bœdelibahn, qui me rappellent ceux d'Auteuil ou de St-Cloud. Ulrich nous a suivi jusque là et nous prodigue des adieux vivement sentis. *Leben sie wohl! Auf wieder ge sehen!* Bonne santé et au revoir! il faut pourtant se séparer: la locomotive nous emporte vers Neuhaus, où le bateau à vapeur nous reçoit et nous fait traverser le lac de Thun, une immense pièce d'eau au milieu d'un jardin anglais. Le tableau, toujours agréable, a des nuances adoucies qui contrastent pour nous avec les tons âpres et rudes de la nature sauvage que nous venons de quitter.

De Thun, nous n'avons aperçu que deux choses: — en haut, l'église, devenue le temple protestant, et la tour qui la surmonte; le point de vue que l'on y trouve est célèbre; — près de nous, dans la gare, une légion de militaires fédéraux, à l'air vainqueur, qui ont envahi notre convoi. On sait que Thun est la capitale militaire de la Suisse; ses écoles et ses arsenaux voient, chaque année, s'accroître leur importance.

De Thun à Berne, une heure de marche suffit. Le

train parcourt une vallée tourbeuse, mais encadrée de verdure et de hautes montagnes. Bientôt nous cotoyons l'Aar, qui serpente dans un espèce de ravin, large et profond, et la capitale de la confédération se montre à notre gauche avec ses nombreux clochers. Nous devons nous y arrêter quelques heures.

A l'extérieur, Berne mérite d'être remarquée pour sa situation. Bâtie sur un monticule allongé, que l'Aar entoure de trois côtés, elle frappe le regard par le caractère imposant de ses nombreux édifices pressés dans ce repli de la rivière en débordant sur le plateau opposé. De l'autre côté de l'Aar, une chaîne de collines s'élève en demi-cercle et en forme une véritable ceinture de jardins parsemés de jolies maisons. Les abords de la ville, jadis escarpés et difficiles, ont été grandement améliorés par des ponts et des avenues: on a restauré les vieilles portes qui ne sont pas l'un de ses moindres ornements. L'intérieur flatte moins l'étranger. Il verra, avec intérêt, les maisons du style de la Renaissance, avec leurs croisées à ogives surbaissées et leurs tourelles à encorbellement; les fontaines monumentales, ornées de sujets bizarres; les arcades qui forment les galeries couvertes le long des rues principales. Mais ces galeries, précieuses les jours de pluie, ont le grave inconvénient de rendre les rues tristes et désertes en dissimulant les passants et les magasins. Ensuite les maisons aux façades délabrées, aux corridors noirs et sordides sont encore trop nombreuses. Beaucoup de rues sont malpropres et encombrées de charrettes qui s'allongent en file interminable sur la rigole du milieu. En somme, Berne n'est pas une de ces villes où l'on est disposé à se dire: il fait beau ici, nous allons y planter notre tente.

Nous avons visité, en courant, les principaux édifices publics. Au palais fédéral, monument correct et froid, les deux pouvoirs législatif et exécutif, les ministères, les beaux-arts et d'autres choses encore logent ensemble et s'accroissent d'un voisinage économique pour l'état. Le musée scientifique est riche en collections. Je suppose que dans son administration figurent quelques partisans des doctrines darwiniennes sur la parenté de l'homme et du singe, car dans une vitrine placées à l'endroit le plus apparent se présentent des images modelées en relief et des indications qui ont pour but d'établir un rapprochement entre la femelle du gorille et les femmes de l'Australie. Au-dessus de ce musée, et dans le même bâtiment, on a établi le musée historique, où se trouvent les magnifiques tapisseries qui faisaient partie de la tente de Charles-le-Téméraire à Grandson.

En sortant de la cathédrale, nous avons suivi, jusqu'à son extrémité, la grande rue bordée d'arcades et traversé l'Aar sur le pont de la Mydeck. Au-delà de ce pont se trouve la fosse aux ours, auxquels tout voyageur consciencieux doit une visite. En effet, l'ours a imprimé sa trace dans l'histoire de la fondation de Berne; il figure dans ses armes et il est l'emblème de son gouvernement. En élevant des ours, Berne se procure des armoiries vivantes, de même que Genève qui élève des aigles parce qu'un aigle se voyait jadis sur son écusson.

Les représentants fourrés de la sérénissime république nous parurent plongés dans un ennui qui allait jusqu'à l'engourdissement. Pas la moindre amabilité pour le public, pas même un effort pour se dresser sur les pattes de derrière et lever la tête d'un air soumis vers le visiteur duquel on espère quelque meuble friandise. Evidemment nous avons affaire à des êtres blasés, dédaigneux de nos attentions et s'endormant sur leurs lauriers d'autrefois. Si malgré cet accueil peu courtois nous leur jetions bénévolement la pâture, ils s'ébranlaient avec tant de lenteur que le singe, leur compagnon, avait toujours croqué le morceau quand ils croyaient le tenir.

Nous connaissons des états qui, ne vivant plus que de leur gloire passée, tombent dans une léthargie funeste et se laissent dominer, puis dépouiller un jour

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de temp. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. avant midi	12 h.	4 h. après midi	10 h.				
24	756.6	754.9	754.5	22. »	26.1	26.8	23.1	23. »	0.60	Calmé	Beau.
25	749.0	750.9	752.2	23. »	24.3	20. »	23. »	22.8	0.65	Est violent	Couvert noir à 3 h. 4 <sup>mm</sup> . pluie
26	754.6	754.5	754.7	21.5	25.8	27.5	24.9	21.5	0.49	Ouest très faible	Beau, quelques nuages.
27	756.8	755.9	755.6	24. »	26.9	27.7	24.2	22.5	0.60	Presque calme	Beau.
28	755.1	754.2	754.3	22.5	25. »	26.5	24.8	23.5	0.65	Id.	Beau.
29	755.3	753.3	753.6	22. »	25.9	26.2	24.6	23.5	0.67	Id.	Légèrement voilé.
30	758.3	758.2	758.3	24. »	26.8	28.5	26.5	23.5	0.54	Est très faible	id.

Observations: Maxima du 24 au 30: 29. — Minima: 19.

par d'audacieux voisins.

Mais l'heure nous presse: nous repassons l'Aar et nous rentrons dans l'intérieur de la ville. Nous donnons un coup d'œil à la façade du *rath haus* (hôtel de ville) édifice du XV<sup>e</sup> siècle, nouvellement restauré, et derrière ce palais municipal, nous découvrons l'église catholique. Elle est plus modeste que l'ancienne cathédrale de l'architecte Mathias Heinz, fils de l'un des architectes du *Münster* de Strasbourg. Les catholiques ici sont comme les exilés qui, injustement chassés de la terre natale, se construisent un humble asile à l'image du glorieux foyer perdu :

.... *Parvam Trojum, simulata que magnis Pergama...*

Cependant l'église présente de belles proportions. Elle a trois nefs assez profondes et une crypte a été ménagée sous le sol. Le style adopté est le style roman de l'époque de transition qui comporte plus de simplicité dans les ornements. Du reste, les détails même de cette ornementation, tels que les sculptures des chapiteaux, n'ont pu encore être exécutés bien que le monument soit ouvert au culte depuis quinze ans. L'argent a manqué: il faut savoir, en effet, que les souscriptions particulières ont seules pourvu aux frais de la construction sans aucune subvention de l'état. On a pu se procurer, du moins, les objets les plus nécessaires pour la décoration des autels et de l'enceinte: nous avons remarqué plusieurs statues de bon goût et un Chemin de la Croix, provenant d'une libéralité particulière.

Dans la crypte, nous nous sommes arrêtés devant le mausolée élevé à la mémoire du vénérable abbé Baud, mort il y a quelques années. C'est le premier curé catholique de Berne: il mériterait d'être nommé le restaurateur de la foi dans cette petite capitale protestante, car c'est par lui que le catholicisme y a reconquis droit de cité. Fondateur de l'église, il a multiplié les efforts et les sacrifices pour en achever la construction, et malgré mille obstacles, il a eu la consolation de couronner son œuvre avant de mourir.

X...

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 24 au 30 Juillet 1876.

GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Grisole, sable.  
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, galés.  
 NOLI. b. *St-Jean-Baptiste*, italien, c. Ganduglia, engins de pêche.  
 ID. b. *Mazzini*, id. c. Caviglia, id.  
 MENTON. brick-g. *la Caroline*, français, c. Vincent, fûts vides.  
 ID. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, id.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sable.  
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.  
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.

Départs du 24 au 30 Juillet 1876.

GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, id. c. Trucchi, sur l.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.  
 ID. b. *St-Arge*, id. c. Fornero, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur lest.  
 CETTE. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, fûts v.  
 ID. b. *Belle Brise*, id. c. Fornari, id.  
 NOLI. b. *St-Jean-Baptiste*, italien, c. Ganduglia, engins de pêche.  
 GOLFE JUAN. b. le *Var*, id. c. Robini, sur l.

**UNE DAME** de Londres, bien recommandée, donne des leçons d'Anglais et d'Allemand trois fois par semaine.  
 Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.



**LE LAIT SEUL CONVIENT COMME ALIMENT DES NOUVEAUX-NÉS**  
 LE LAIT CONCENTRÉ ANGLO-SUISSE  
 Marque: LAITIÈRE.

Est du lait véritable des Alpes Suisses. Il est précieux pour les malades, les familles, les voyageurs, les émigrants et la marine. Se vend chez CROESI, épicier à la Condamine.

Au 1<sup>er</sup> octobre prochain,

**A Louer: cinq Chambres avec Terrasse**  
 (Trois au Midi et deux au Nord).  
 Maison de Millo, rue des Briques.  
 S'adresser à M. Charles Médecin, dit Carlin.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 16	»	12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	8 30	»	1	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Eze	8 37	»	1 07	»	4 54	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	8 45	»	1 19	»	5 03	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 05	»	1 40	3 22	5 20	6 43	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 10	»	1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	9 35	»	2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Gènes	11 45	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
					6 05	»	10 20	10 50	8 16	»	»
					soir	»	soir	soir	soir	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép...	mat.	»	»	»	7 05	»	1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris...	»	»	»	mat.	12 15	soir	7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	»	»	7 25	11 04	4 20	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	»	»	7 48	11 24	12 58	4 41	7 50
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	»	»	»	8 »	11 31	1 04	4 48	7 58
9	1 10	» 80	» 60	Eze	»	»	»	8 13	11 44	1 18	5 04	8 11
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	»	»	»	8 21	11 52	»	5 12	8 19
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	»	»	»	8 29	12 06	1 31	5 20	8 27
47	5 75	4 30	3 15	Nice	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51
173	21 30	16	11 70	Cannes	6 08	»	»	10 04	12 35	2 08	5 55	9 06
240	29 55	22 15	16 25	Toulon	7 19	»	»	11 16	1 48	3 11	6 53	10 02
				Marseille	12 04	»	»	3 44	7 40	7 29	»	»
					2 22	»	»	5 57	9 45	9 05	»	»
					soir	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.